



AMI - Accord cadre, mission de maîtrise d'usage- depuis janvier 2021
 Méthodologie Stimulus : Pratiques Urbaines et Architecture & Culture Urbaine

MORBIHAN ENERGIES TERRITOIRES D'INNOVATION

Morbihan énergies est l'unique autorité organisatrice de la distribution d'électricité en Morbihan. En appui des collectivités, ce syndicat assure le développement de la transition énergétique et numérique de ce département en co-construisant entre partenaires publics, privés, associatifs et habitants un projet capable, en dix ans, de transformer le Morbihan. Lauréat du programme national Territoires d'Innovation, l'ambition du projet est de développer les ressources territoriales nouvelles que sont la flexibilité énergétique et les données. La donnée territoriale est une ressource extrêmement précieuse capable de transformer l'action publique, d'accélérer la croissance d'un territoire, d'optimiser le pilotage des équipements et des services urbains. La flexibilité énergétique est également une ressource à même de transformer les consommations comme les productions d'énergies du territoire.

Au sein d'une équipe constituée de OPENCITZ, CAP HORNIER et PRATIQUES URBAINES l'agence co-construit d'une action transversale à l'ensemble du projet de MORBIHAN ENERGIES : accompagner les collectivités et créer de nouveaux services avec les usagers. Avec comme outil principal la création d'un « Observatoire des Usages » nous proposons de travailler sur un nouvel équilibre dans les parties prenantes des projets liés à la ville et ses territoires dans une attention renforcée au lien entre les mondes urbains et ruraux. Il s'agit de fédérer et intégrer les usagers-acteurs, experts de leur quotidien et qui sont avant tout les utilisateurs finaux des projets et des services. Cette posture se situe aussi bien dans l'écoute et l'observation critique que dans l'expérimentation et la mise en œuvre concrète de solutions nouvelles en lien avec les services émergents proposés par le projet global.



LE GRAND PLAN
 D'INVESTISSEMENT

ASSISTANCE A MAITRISE D'USAGES ET CO-CREATION USAGERS
 ACTION 4 - AXE 2

